



# RESTAURER LA JUSTICE

FICHE D'ACCOMPAGNEMENT

## (S')INFORMER

### Suggestions de thématiques pour une animation

- La justice pénale vs la justice restauratrice
- La peine de prison et les conditions carcérales
- La réinsertion des détenu·es
- Les mesures judiciaires alternatives
- Le rôle des maisons de justice et des assistant·es de justice

### Objectifs de la vidéo

- Démontrer les plus-values des mesures alternatives et de la justice restauratrice face aux peines de prison.
- Informer sur l'existence et le but des formations Arpège-Prélude imposées dans le cadre de mesures judiciaires alternatives.
- Sensibiliser sur le coût des prisons, les conditions carcérales et le taux de récidive en Belgique.
- Montrer en quoi consiste le travail de guidance des assistant·es de justice.

### Les acteurs et actrices de la vidéo

- **L'Asbl Arpège-Prélude** a pour première et principale activité d'organiser des formations en groupe pour des auteur·es de délits qui ont occasionné une victime. Ces formations constituent l'une des mesures judiciaires alternatives que peut imposer la justice. Une autre mission de l'Asbl est de sensibiliser les acteurs judiciaires à l'intérêt de ces mesures judiciaires alternatives.
- La mission de l'**Administration générale des Maisons de justice** (AGMJ) est de contribuer à une société plus inclusive, en aidant à la prise de décisions judiciaires adéquates, en soutenant le justiciable, en exécutant avec professionnalisme les décisions judiciaires, en travaillant sur la réintégration de l'auteur·e des faits et en soutenant sa demande de désistance tout en préservant la sécurité publique pendant et après exécution.



## BOUSCULER

### Les grandes pistes de réflexion et les questions concrètes liées

- Quelles sont les conditions carcérales pour les détenu·es en Belgique ? Le coût d'un·e détenu·e par an ? Le taux de récidive ?
- Quels sont les bienfaits de la justice restauratrice pour la société ? Et pour les auteur·es de délit ?
- Que se passe-t-il quand on tente de d'inclure les auteur·es de délit plutôt que de les exclure de la société ? En quoi la justice restauratrice facilite la réinsertion ?
- Est-ce que suivre une formation du type Arpège-Prélude est une réelle peine de justice ? Si oui, pourquoi ?
- En quoi suivre une formation du type Arpège-Prélude participe à réduire les risques de récidive ?
- Quel est le rôle des assistant·es de justice et des Maisons de justice en Belgique ?



## MOBILISER

### Liens vers des outils qui permettent d'alimenter la réflexion

- Les sites des associations qui organisent des formations spécifiques dans le cadre de mesures judiciaires alternatives à l'enfermement : l'[Asbl Arpège-Prélude](#), l'[Asbl Praxis](#), l'[Unité de Psychopathologie Légale - Triangle](#), l'[Asbl Trempoline](#).
- Le [site](#) des Maisons de justice.
- Le podcast « [Murmur](#) » d'Ambre Ciselet diffusé en 2021 par We Tell Stories.
- Le podcast « [Après les murs](#) » d'Ambre Ciselet diffusé sur La Première en 2022.
- L'émission radio Libres, ensemble « [Justice restauratrice : donner du sens à la sanction](#) » présentée par Vinciane Colson dans La Première le 19 mars 2022.
- L'émission télévisée Libres, ensemble « [Et si on osait la justice restauratrice ?](#) » diffusée sur La Une le 14 mai 2019.
- [L'interview de Vincent Spronck](#), directeur de la prison de Mons dans La Première par Elisabeth Groutars le 13 avril 2022.
- L'article « [Justice restauratrice et justice des mineurs](#) » de Philippe Gailly paru dans Revue Nouvelle le 3 mars 2011.
- Le compte rendu d'une conférence sur « [La guidance sociale des condamnés pour éviter la récidive : l'approche des Maisons de justice en Belgique](#) » par Annie Devos publié en janvier 2013.



### **Pistes d'actions et de mobilisations concrètes**

- Si vous êtes un·e magistrat ou étudiant·e en droit, n'hésitez pas à vous renseigner davantage sur ce qu'est la justice restauratrice et comment elle peut s'appliquer. Soit en vous renseignant auprès des associations qui mettent en place des formations pour les justiciables, soit en prenant contact avec les maisons de justice ou en vous formant vous-même sur ce sujet. L'ULB propose notamment [un cours sur la justice restauratrice](#).
- Si vous souhaitez en apprendre plus sur les réalités carcérales, lisez et soutenez le journal d'analyse critique du monde pénitentier [La Brèche](#) créé par l'association Genepi Belgique.
- En tant que citoyen·ne, tout simplement, ne prônez plus un discours qui défend les prisons et n'arguez plus qu'une peine de prison est le meilleur moyen de sanctionner un·e auteur·e de délit. Les politiques n'osent pas prendre de décision en faveur de la justice restauratrice en raison soi-disant de l'opinion publique qui ne serait pas prête à aller dans ce sens. Prouvons que ce n'est pas le cas, qu'il est temps de mettre plus de moyens afin de mettre en place plus de mesures judiciaires alternatives et de sanctions qui ont du sens.

